Mouvement des Entreprises de France

# Nouvelles de Bruxelles

Publié le 22 novembre 2018

Brexit, matières plastiques recyclées, filtrage des investissements étrangers, budget 2019, sommet des patrons européens à Vienne, "Merci l'Europe !"...

**Brexit : sommet extraordinaire dimanche 25 novembre**
Si rien d'extraordinaire ne se produit (sic), une réunion exceptionnelle des vingt-huit chefs d'Etat ou de gouvernement devrait avoir lieu dimanche, à 9h30, pour formaliser l'Accord de Retrait. Avant cela, les négociateurs doivent encore s'accorder pour finaliser la déclaration politique sur la future relation qui accompagnera l'Accord. Avec ou sans accord, le Royaume-Uni quittera l'Union européenne le 29 mars 2019.

**Brexit : le risque d'une sortie sans accord plus élevé que jamais**
Une fois finalisé, l'Accord de retrait devra être adopté par le Parlement britannique et le Parlement européen. Si le parlement britannique rejetait l'accord, le gouvernement aurait 21 jours pour établir un nouveau plan. Parmi les issues possibles : sortir de l'UE sans accord, retourner à la table des négociations, organiser des élections générales anticipées, organiser un nouveau référendum. Le risque d'un Brexit sans accord reste entier.

**L'industrie s'engage pour stimuler le marché des matières plastiques recyclées**
A la suite d'une campagne d'engagements volontaires dans le cadre de la stratégie sur les matières plastiques, la Commission a livré, le 20 novembre, son évaluation préliminaire. Celle-ci montre que l'industrie européenne est fermement engagée en faveur du recyclage des plastiques - au moins 10 millions de tonnes de plastiques recyclés pourraient être produites d'ici à 2025. Néanmoins, la demande ne dépasserait pas les 5 millions de tonnes. Des efforts supplémentaires seront nécessaires pour permettre au marché européen des plastiques recyclés de bien fonctionner.

**Accord interinstitutionnel sur le filtrage des investissements étrangers**
Le 20 novembre, les institutions européennes se sont mises d'accord sur le texte relatif au filtrage des investissements étrangers. Les Etats membres qui le souhaitent seront autorisés à opérer un filtrage afin de surveiller l'impact des acquisitions d'entreprises ou technologies stratégiques par des groupes étrangers. La décision d'approuver un investissement restera du ressort national, même si la Commission pourra émettre une opinion. Enfin, les États bénéficieront d'un mécanisme de coopération pour s'informer mutuellement des filtrages en cours. L'accord doit maintenant être formellement adopté par les Etats membres et le Parlement européen.

**Budget 2019 : le commissaire Pierre Moscovici appelle la France à un nouvel effort**
Le commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici, a appelé mercredi la France à faire «encore un effort» pour assainir ses finances publiques, en rendant son avis sur le budget 2019. Le déficit public devrait atteindre 2,8% du PIB, donc sous le seuil des 3% imposé par les règles européennes. Cependant, l'effort de réduction du déficit structurel à 0,2% est jugé insuffisant, compte tenu du niveau de l'endettement public qui reste à 99%.

**Sommet des patrons européens à Vienne**
Les présidents des 41 patronats européens se retrouvent à Vienne les 22 et 23 novembre.  Ils débattront, entre autres, des derniers développements du Brexit (CBI est membre de BusinessEurope) et des relations Europe-Etats-Unis. Ils adopteront un manifeste « A business Ambition for 2030 ».

**Le Parlement européen soutient Merci l’Europe !**

La campagne Merci l’Europe ! annoncée par Geoffroy Roux de Bézieux cet été a récemment reçu le soutien du Parlement européen. Elle se déroulera début 2019 et apportera des témoignages concrets d’entrepreneurs, de créateurs d’entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, sur ce que l’Union européenne leur a permis de réaliser. Elle s’inscrit dans le cadre de la contribution du Medef à la campagne pour les élections européennes de mai 2019 (contact: mescurat@medef.fr).